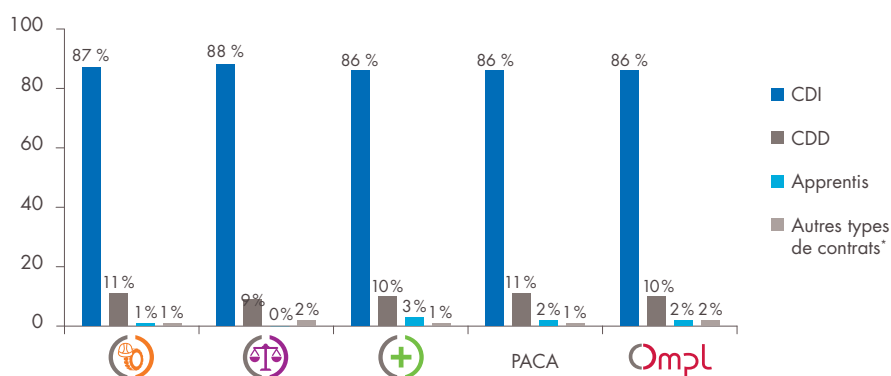


Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et secteur professionnel



* Autres types de contrats : stagiaires, contrats aidés...

CDI TRÈS LARGEMENT MAJORITAIRE

Le taux régional moyen de CDI est très élevé (86 %) et celui des CDD faible (11 %). Les taux de la région sont très proches des moyennes nationales.

Cependant des différences selon les secteurs sont observables.

- Le secteur cadre de vie-technique affiche le taux de CDD le plus élevé (11 %).
- Le secteur juridique mobilise plus fréquemment le CDI et les autres types de contrats, notamment dans le cadre de stages rémunérés.
- Le secteur santé recrute plus souvent en contrat d'apprentissage.

- Secteur cadre de vie-technique
 - Entreprises d'architecture
 - Entreprises d'économistes de la construction
 - Entreprises d'experts en automobile
 - Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
- Secteur juridique
 - Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
 - Cabinets d'avocats
 - Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
 - Études d'huissiers de justice
- Secteur santé
 - Cabinets dentaires
 - Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
 - Cabinets médicaux
 - Pharmacie d'officine
 - Cliniques vétérinaires



TAUX DE CDI ÉLEVÉ DANS TOUTES LES BRANCHES

Les taux de salariés en CDI sont assez homogènes au sein des secteurs.

Seuls les effectifs régionaux du secteur santé sont suffisants pour être désagrégés pour chaque branche par type de contrat de travail.

- Les branches des cabinets dentaires, des laboratoires de biologie médicale et des cabinets médicaux affichent des taux de CDI supérieurs à la moyenne régionale.
- La pharmacie d'officine et les cliniques vétérinaires recrutent plus souvent en CDD. Ces deux branches utilisent plus fréquemment le contrat d'apprentissage notamment pour la formation des auxiliaires vétérinaires et des préparateurs en pharmacie.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et branche professionnelle

Branches professionnelles	CDI	CDD	Apprentissage	Autres ¹
	87 %	11 %	1 %	1 %
	85 %	13 %	2 %	0 %
	NS*	NS*	NS*	NS*
	NS*	NS*	NS*	NS*
	89 %	NS*	1 %	1 %
	88 %	9 %	0 %	2 %
	NS*	NS*	NS*	NS*
	88 %	8 %	1 %	3 %
	NS*	NS*	NS*	NS*
	88 %	12 %	0 %	0 %
	85 %	11 %	2 %	1 %
	91 %	8 %	0 %	0 %
	87 %	11 %	0 %	1 %
	91 %	8 %	0 %	1 %
	82 %	13 %	6 %	1 %
	75 %	18 %	5 %	3 %
PACA	86 %	10 %	2 %	1 %
Ompl	86 %	10 %	2 %	2 %

* NS* : Non significatif

1. Autres = stagiaires, contrats aidés...